

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'HOTEL DES VENTES DE NARBONNE est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité, l'opérateur de vente agit comme mandataire du vendeur, qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre l'HOTEL DES VENTES DE NARBONNE et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales, lesquelles pourront être amendées par des avis écrits ou oraux mentionnés au procès-verbal pendant la vente.

Inscription

Tout acquéreur potentiel est invité à se faire connaître auprès de l'HOTEL DES VENTES DE NARBONNE, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de ses données personnelles, de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

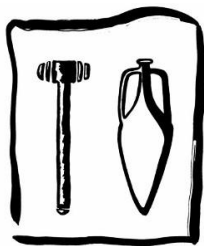
L'Hôtel des ventes se réserve le droit d'interdire l'accès de la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Bien mis en vente

Les lots sont vendus en l'état où ils se trouvent au moment de l'adjudication. Il est de la responsabilité du futur enchérisseur d'examiner chaque bien avant la vente lors des expositions ou par demande d'un rapport d'état, et de compter sur son propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à la description.

Les indications données par l'étude sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.

Le fonctionnement des objets ou des mécanismes n'est pas garanti.



Les estimations sont fournies à titre indicative et ne peuvent constituer une quelconque garantie.

Ordre d'achat

Le commissaire-priseur et l'expert de la vente se chargent gracieusement d'exécuter les ordres d'achat qui leur sont confiés. Une omission ou une erreur dans l'exécution de ces ordres n'engage pas la responsabilité de l'Opérateur de ventes volontaires.

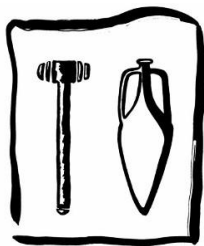
L'HOTEL DES VENTES DE NARBONNE pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. La responsabilité de l'étude ne pourra être engagée si la liaison téléphonique n'est pas établie, ou est établie tardivement.

Adjudication

La vente est réalisée sous l'autorité d'un commissaire-priseur chargé des enchères. Les commissaires-priseurs fixent le pas d'enchères, en cas de non-respect, le commissaire-priseur peut refuser, annuler ou rectifier l'enchère proposée par l'enchérisseur.

Le commissaire-priseur a autorité pour faire monter les enchères jusqu'à concurrence du prix de réserve fixé par le client. En cas de défaillance technique d'une ou de plusieurs plateformes de diffusion de la vente, le commissaire-priseur peut stopper momentanément ou définitivement la vente aux enchères publiques. La vente est alors reportée à une date ultérieure.

L'adjudication est prononcée au dernier enchérisseur par le commissaire-priseur habilité à compter de la chute du marteau et du terme « adjudgé ». Toute enchère ultérieure est réputée tardive.



Frais en sus de l'adjudication

Les acquéreurs paieront en sus des enchères des frais de **24 % TTC**, par lot.

Frais additionnels à charge de l'acheteur : frais d'expédition et d'assurance possibles, frais d'achat en ligne.

Le montant des frais par l'intermédiaire de la plateforme Interencheres (live + chrono) est de 1.50 % HT.

Le montant des frais par l'intermédiaire de la plateforme Interencheres Live pour les véhicules est de 60 € HT soit 72 € TTC par véhicule.

La vente sera conduite en euro. Le règlement des objets ainsi que celui des taxes s'y appliquant sera effectué dans la même monnaie. Des frais additionnels à charge de l'acheteur peuvent s'imputer : assurance, transport, contrôle technique de véhicules, frais de stockage.

Conditions de paiement

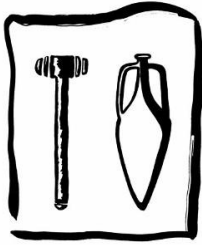
Le paiement du prix d'adjudication et des frais doit être effectué immédiatement après la vente. La vente est faite expressément au comptant. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles.

Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf justification préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers.

Règlement à prioriser : règlement par carte de crédit ou virement bancaire.

Espèces : les règlements en espèce ne sont possibles qu'à hauteur de 1000 € pour les ressortissants français et 15 000 € pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité, justificatifs de résidence fiscale en dehors du territoire français et attestation sur l'honneur d'achat à titre personnel.

Les chèques ne sont pas acceptés.



Le bien adjugé ne sera délivré à l'acheteur que lorsque le paiement intégral aura été reçu.

Enlèvement des lots :

Les envois et expéditions sont à la charge et sous la responsabilité de l'adjudicataire. Il appartient à l'acheteur de mandater le transporteur de son choix et de nous en tenir informé par instructions écrites.

Frais de stockage :

Il est demandé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement dans les 10 jours ouvrés suivants leurs achats. Au-delà de ces 10 jours, des frais d'entreposage de 3 € à 10 € par jour leur seront comptés :

- 3 € / pour les objets
- 5 € / jour pour les meubles et pièces encombrantes
- 10 € / jour pour les véhicules

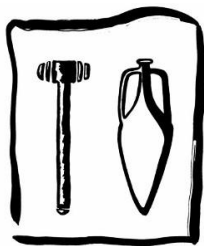
L'entreposage des lots ne saurait engager la responsabilité de l'HOTEL DES VENTES DE NARBONNE.

Vente ONLINE « Chrono »

Ces ventes sont réalisées à distance, hors enchères. Le client bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à compter du jour de la réception de sa marchandise. La rétractation ne peut s'appliquer que si le colis est non ouvert et dans l'état dans lequel il a été expédié. Les frais d'expédition restent à la charge de l'acquéreur.

Folle enchère

En application de l'article L321-14 al. 3 du code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente sur réitération des enchères, sans préavis, en accord avec le vendeur du bien.



Impayés et fichier TEMIS

A défaut de règlement dans les 10 jours calendaires après la vente, l'HOTEL DES VENTES DE NARBONNE se réserve la possibilité de poursuivre l'adjudicataire défaillant en paiement de sa dette ou d'annuler la vente.

L'HOTEL DES VENTES DE NARBONNE est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

En cas d'impayé, le bordereau est annulé après 30 jours. Les sommes restent dues, au titre de compensation, sans possibilité de récupérer le lot.

En cas de non-paiement total ou partiel d'une facture à son échéance, et après relance restée infructueuse, le client est expressément informé que la créance sera confiée à une société de recouvrement. Les frais de recouvrement engagés, dans les limites prévues par la réglementation en vigueur, pourront être mis à la charge du Client défaillant.